

Les échos de Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Octobre 2016 - n°63 - www.mairie-scy-chazelles.fr

Restauration de l'église Saint Remi Appel au Mécénat populaire

Souscription ouverte
du 16 septembre 2016
jusqu'à la fin des travaux

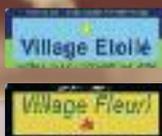
L'église Saint Remi est un édifice de l'époque romane, datant du XI^{ème} siècle, inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Bons de souscription

disponibles à la mairie de Scy-Chazelles, ainsi qu'à la bibliothèque et à l'église St Remi. Également téléchargeable sur www.mairie-scy-chazelles.fr



Scy-Chazelles



◀ sommaire



03 **le mot du Maire**

04 **actualité**

- 4 Appel au mécénat populaire pour la restauration de l'église Saint Remi
- 6 Les résultats de l'enquête annuelle de satisfaction
- 8 La douceur de vivre à Scy-Chazelles
Continuer ensemble
- 9 Mise en valeur et nouveau look pour le « square Liberté »
- 10 Une nouvelle collecte des déchets ménagers dès janvier 2017
- 11 Vrai/Faux

12 **travaux**

- 12 Les travaux réalisés cet été et l'avancement du projet de Maison des Associations

14 **jeunesse et loisirs**

- 14 Maison Robert Schuman
- 16 En juin et en juillet, les fêtes de fin d'années pour tous les enfants
- 17 Bonne retraite Gaby
- 18 La rentrée scolaire 2016-2017
- 20 Les animations estivales
- 21 Bibliothèque : Insolivres
- 22 Concours Mosel/Lire : 4 prix décernés !
- 23 Cours de Yoga et relaxation pour la rentrée de septembre 2016
- 24 La recette de Babette : Fougasse à ma façon
Jardinage : Les plantations à racines nues

25 **fêtes et évènements**

- 25 Diaporama
- 27 La musique à Scy-Chazelles
- 27 2016, année des champions à Scy-Chazelles
- 28 L'Année du sport
- 30 L'interview d'Olivier KRUMBHOLZ

32 **infos pratiques**

- 32 Les numéros utiles
- 32 Le carnet



Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Les Echos de Scy Chazelles me donnent l'occasion de vous informer des principaux sujets qui font vivre et rayonner notre commune.

Comme annoncé au printemps dernier, la campagne d'appel au mécénat populaire pour financer en partie les travaux de restauration de l'église Saint Remi est officiellement lancée depuis le 16 septembre 2016. Particuliers comme entreprises pourront contribuer à cette opération inédite pour notre commune, menée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et le conseil de fabrique de Scy-Chazelles.

Autre sujet ayant marqué la commune, « 2016, année du sport à Scy-Chazelles » arrive à son terme et a permis de nombreuses rencontres fédératrices entre les associations communales et les participants. Une belle réussite collective ! Sur le volet sportif, je tiens par ailleurs à féliciter et mettre à l'honneur un Sigéo-castellois d'exception, Olivier KRUMBHOLZ, sélectionneur national de l'équipe de France de handball féminin, qui revient des JO du Brésil avec une médaille d'argent historique. Un article spécifique lui est consacré dans ce bulletin.

La rentrée reste également concentrée sur les questions de sécurité. Face au risque d'attentat qui pèse au quotidien sur l'ensemble du territoire national, les pouvoirs publics et la préfecture ont fortement sensibilisé les collectivités sur la vigilance à observer et les dispositifs à mettre en place. Les lieux les plus sensibles, comme les écoles et les manifestations ou animations associatives regroupant du public, ont fait l'objet de recommandations spécifiques.

Concernant les écoles, pour la première fois tous les enfants de maternelle de la commune se retrouvent dans la même école, ce qui garantit les mêmes conditions et la même qualité d'enseignement pour tous, tout en rationalisant les infrastructures et les moyens mobilisés par la commune. Nous aurions dû perdre un poste d'enseignant et nous retrouver à 2 classes de maternelles, comme l'avait acté en début d'année l'Inspection Académique. Mais la persévérance de nos actions, la mobilisation de certains parents qui finalement ont renoncé à scolariser leurs enfants dans d'autres communes et la saisie du Préfet, du Recteur et de la Ministre de l'Education Nationale ont fini par payer. Un troisième poste a été réouvert et permet ainsi de disposer de trois classes d'une vingtaine d'enfants chacune.

L'école maternelle Sous-les-Vignes est donc à présent fermée. Toutefois, rappelez-vous, suite au recours exercé par quelques parents d'élèves, le Tribunal Administratif avait annulé en 2015 la délibération du conseil municipal visant à regrouper les deux écoles maternelles de la commune afin de rééquilibrer les effectifs entre les classes. Le seul et unique motif retenu par le juge administratif était celui de la donation du bâtiment en 1859 par la famille De Bouteiller qui obligerait la commune à maintenir à perpétuité une école dans le bâtiment. Or, un doute subsistant sur ce point, quelques mois de recherches et de vérifications ont permis de révéler que **le bâtiment abritant l'école Sous-les-Vignes n'a jamais fait l'objet de la moindre donation, et n'a même jamais appartenu à la famille De Bouteiller !** On ne refera pas l'histoire juridique de ce dossier, mais cette information capitale méritait d'être portée à la connaissance des Sigéo-castellois, que je remercie pour le soutien et la confiance accordés dans cette affaire.

Enfin, deux dossiers menés en parallèle et qui vous intéressent particulièrement : la reconversion du site ALDI et la reconversion de la Maison de l'Enfance du Département. Les deux appels à projet lancés, l'un par la commune, l'autre par le Département, ont permis de retenir pour chacun d'eux un candidat aménageur chargé d'acquiescer le foncier et de porter l'opération. Les projets retenus seront présentés à l'ensemble des habitants lors de réunions publiques spécifiques et dans le prochain bulletin municipal. On peut néanmoins déjà le dire : un restaurant, une maison médicale ou encore une résidence seniors avec services feront bien partie des nouveaux services attendus et souhaités par la municipalité pour les Sigéo-castellois, et sans que cela ne coûte le moindre euro à la commune !

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance et vous souhaite une excellente et agréable lecture de cette édition automnale.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT



Appel au mécénat populaire pour la restauration de l'église Saint Remi

Inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis le 26 juin 1997, l'église Saint Remi doit être restaurée. Comme nous l'avons évoqué dans l'édition n° 62 des Echos de Scy-Chazelles, une partie du financement sera assurée par le recours au mécénat populaire, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. L'avenir de notre église est entre nos mains.



du vieux village. C'est une église paroissiale depuis 1809. Elle était chère à Robert Schuman, habitant de notre village et père fondateur de l'Europe. Aujourd'hui, les travaux de restauration qui s'avèrent nécessaires concernent :

- le remplacement de la toiture d'ardoises et de tuiles (environ 1 000 m²), avec reprises partielles et traitement de la charpente existante,
- le ravalement des façades extérieures,
- la réfection des peintures intérieures,
- la réfection des joints de piliers intérieurs,
- le remplacement et la mise aux normes du paratonnerre.

Les travaux devraient démarrer au printemps 2017. Ils supposent de réunir des financements. Le budget prévisionnel global de l'opération est présenté ci-dessous :



Etat actuel de la toiture, des piliers et des peintures intérieurs

Le projet de restauration

L'édification de l'église Saint Remi s'inscrit dans le mouvement d'expansion du culte chrétien qui s'étale du IV^{ème} ou VII^{ème} siècle. Erigée sur les hauteurs de la commune de Scy-Chazelles, la construction a été achevée à la fin du XI^{ème} siècle ou au début du XII^{ème} siècle (travée d'avant-nef avec tour-porche axiale, et nef flanquée de collatéraux). Elle comprend un porche de deux travées achevé à la fin du XV^{ème} siècle, mais remanié au XIX^{ème} siècle. Le chœur est flanqué de deux chapelles voûtées sur croisées d'ogives (fin XV^{ème}). Au XIX^{ème} siècle s'est ajoutée une sacristie. Il en résulte une église de style mi-roman, mi-gothique posée comme une figure de proue à l'avant

| Dépenses | Montant TTC | Recettes | Montant |
|---|------------------|------------------------|------------------|
| Etudes (maîtrise d'œuvre, SPS, bureau de contrôle, ...) | 28 000 € | Subventions escomptées | 80 à 160 000 € |
| Travaux | 472 000 € | Conseil de fabrique | 25 000 € |
| | | Récupération TVA | 75 000 € |
| | | Reste à financer | 240 à 320 000 € |
| Total | 500 000 € | Total | 500 000 € |

Plusieurs partenaires institutionnels, comme la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région, ont été sollicités pour obtenir des subventions. Les demandes, à hauteur de 40% des dépenses H.T., sont toujours en cours

d'instruction à ce jour. Le conseil de fabrique de Scy-Chazelles s'est quant à lui engagé à hauteur de 25 000 € pour les travaux, soit 5% du montant total de l'opération. La somme restant à financer le sera par les fonds propres

de la commune, mais également par l'appel au Mécénat populaire. L'apport de fonds privés versés par des particuliers ou des entreprises est un plus indéniable au financement du projet.

Devenir Mécène pour préserver le patrimoine

L'église Saint Remi, aujourd'hui propriété de la commune, occupe une place de choix dans notre patrimoine. Mais il s'agit d'un patrimoine commun qui appartient à tous ceux qui prêtent de l'intérêt au riche passé culturel de notre région. Il nous incombe de le préserver afin de le transmettre aux générations futures. Au-delà de son usage culturel, l'église est un témoin permanent de notre histoire architecturale, artistique et religieuse. Les générations futures hériteront de cette trace du passé qui donne un visage à notre histoire.

Bien que coûteuse, la préservation de ce patrimoine assure la conservation et la pérennité de l'ouvrage pour l'avenir. La commune, le conseil de fabrique et les partenaires financiers sollicités (État, Région, ...) y affectent des ressources afin de présenter un édifice bien entretenu, digne de notre passé et de notre vocation culturels. S'associer à cet effort revient à se conduire tel un mécène qui opère un choix sur le futur. Il exerce une influence déterminante non seulement sur notre cadre de vie, mais également sur la culture qu'il souhaite partager avec ses contemporains et avec leur descendance. Devenir mécène, c'est s'associer à une aventure humaine qui inscrit dans la matière de l'édifice une nouvelle page de son histoire.



Le partenariat avec la fondation du patrimoine

Pour collecter les dons, la municipalité lance une grande campagne de mécénat populaire. Dans ce sens, elle s'engage dans un partenariat avec une association spécialisée et reconnue dans ce domaine, la « Fondation du Patrimoine ».

Vendredi 16 septembre 2016, le Maire a présenté le projet aux acteurs économiques de la commune et des environs. Près de cinquante personnes étaient présentes salle de l'Esplanade. A l'issue de la cérémonie, il a signé la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, représentée par M. Jean-Claude TOSI, donnant le point de départ de la campagne de souscription qui s'achèvera à la fin des travaux, soit à l'automne 2017.



Signature de la convention de partenariat avec le Fondation du Patrimoine le 16/09/2016.

Faire un don à la Fondation du Patrimoine

Le rôle de la Fondation du Patrimoine est de collecter les dons et de délivrer un certificat fiscal. En effet, pour les particuliers, le don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu (IR) à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt ;
- OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, le don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur les Sociétés (IS) à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie.

Si vous souhaitez contribuer à cette œuvre commune, n'hésitez pas à retourner un bon de souscription à la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez vous en procurer en Mairie, à la bibliothèque municipale, à l'église Saint Remi, ou le télécharger sur le site internet de la commune : www.mairie-scy-chazelles.fr.



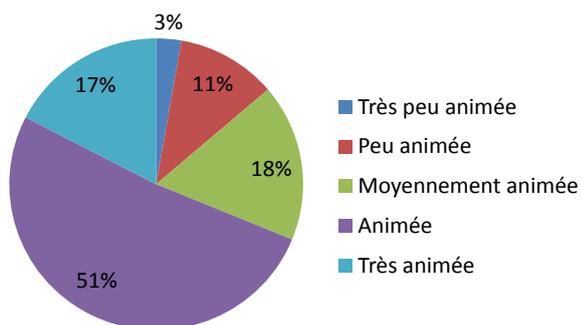
Frédéric NAVROT et Yannick GROUTSCH,
avec la participation de Nicole HUGUIER

Les résultats de l'enquête annuelle de satisfaction

Comme chaque année, nous souhaitons mieux connaître vos besoins et attentes au moyen d'un sondage. L'élaboration du questionnaire puis son exploitation sont menées avec rigueur et méthode car les résultats doivent refléter fidèlement vos opinions à partir d'un volume de données important. En effet, il s'agit de traiter les réponses apportées cette année à 51 questions par 118 foyers.

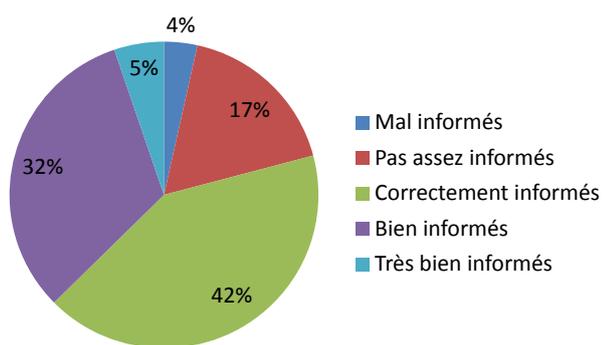
Par rapport à l'an dernier certaines questions ont été modifiées voire supprimées mais les thèmes qui font l'objet du sondage restent identiques car ils abordent les aspects de la vie communale qui nous concernent tous : la vie locale, la communication, la sécurité, l'écologie et les travaux, la qualité des différents services gérés en mairie (accueil, urbanisme), l'accueil périscolaire et une dernière question est laissée libre. Cette année encore, nous n'avons pas collecté suffisamment de réponses au sujet de l'accueil périscolaire et de loisirs. Vous trouverez ci-dessous une sélection des résultats les plus intéressants.

Globalement, durant l'année 2015, pensez-vous que la vie locale a été animée ?



Une large majorité d'habitants (68 %) a trouvé la vie locale animée voire très animée. Ce résultat encourage la poursuite d'une politique dynamique dans ce domaine. Certes on ne peut pas satisfaire tout le monde, mais les réponses à une autre question montrent aussi que la plupart d'entre-vous apprécie le contenu des manifestations (54 %). Ce résultat ne surprend pas quand on constate l'affluence à certaines manifestations comme le 14 juillet, la Saint-Patrick, la fête de la citrouille, certaines rencontres de l'année du sport et certaines représentations théâtrales.

Au sujet de la vie de la commune, estimez-vous être ?



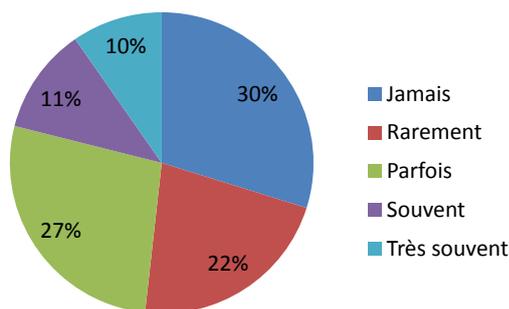
Les habitants de la commune s'estiment correctement informés, voire bien informés. De nombreux moyens sont mis en place. Qu'il soit festif ou municipal, chaque événement est annoncé sur les sites (internet et page facebook), sur le panneau lumineux puis repris dans la presse locale. Ils sont presque tous annoncés par des tracts distribués en boîtes aux lettres. Les comptes rendus des conseils municipaux sont toujours mis en ligne. Les informations pratiques sont mises à jour sur le site internet et sur le panneau lumineux de la commune. Par ailleurs, vos supports d'information préférés sont le bulletin municipal, les tracts et le panneau lumineux.

Lorsque vous vous rendez à la mairie pour un renseignement ou une question d'ordre administratif, comment estimez-vous ?

| | Pas du tout satisfaisant | Peu satisfaisant | Normal | Satisfaisant | Très satisfaisant | Sans opinion | TOTAL |
|---|--------------------------|------------------|--------|--------------|-------------------|--------------|-------|
| L'accueil et la courtoisie des employés | 2 | 1 | 19 | 26 | 43 | 1 | 92 |
| Pourcentage | 2% | 1% | 21% | 28% | 47% | 1% | 100% |
| La qualité de leur réponse | 2 | 4 | 20 | 28 | 34 | 1 | 89 |
| Pourcentage | 2% | 4% | 22% | 31% | 38% | 1% | 100% |

Ceux d'entre vous qui se rendent à la mairie ont été satisfaits voire très satisfaits du service rendu à l'accueil. C'est un véritable motif de satisfaction pour la municipalité.

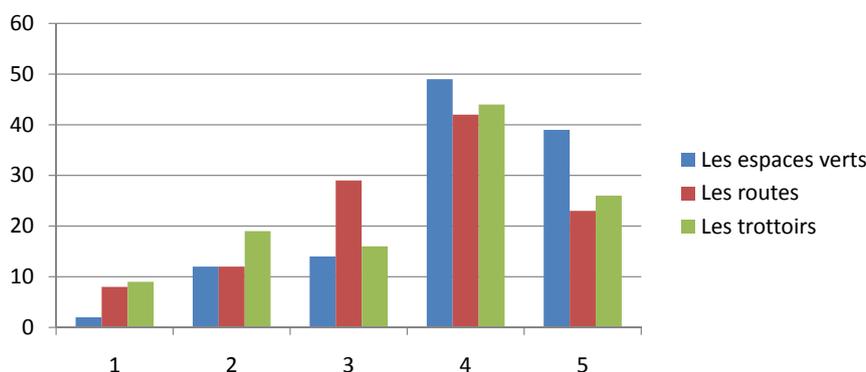
Au sujet de la sécurité routière, vous sentez-vous en insécurité lorsque vous vous déplacez dans la commune ?



Un peu plus de la moitié des habitants ressent peu d'insécurité routière et 27% la ressentent parfois. Les personnes qui la ressentent souvent sont minoritaires. Ce n'est pas le fruit du hasard. L'installation de radars pédagogiques, la présence du policier sont des facteurs de sécurité.

Au sujet de l'habitation et des biens, 55 % des habitants ressentent peu d'insécurité et 25 % la ressentent parfois. On ne relève pas de grande peur ou de sentiment fort d'insécurité pour les habitations. Dans le même sens, une majorité de foyers connaît le dispositif « Tranquillité vacances » mais ne l'utilise pas (54 %).

Dans votre famille, estimez-vous que les espaces verts, les routes et les trottoirs de la commune sont bien entretenus ?



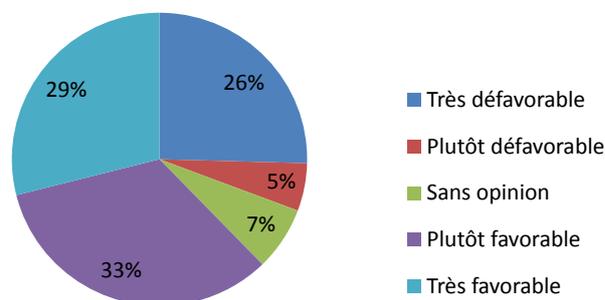
Chaque bâton indique un nombre de réponses et non un pourcentage.

« 1 » signifie *Très mal entretenus* - « 5 » *Très bien entretenus*.

Comme l'an dernier, on constate une concentration des notes autour de 4 et 5 avec une belle performance pour les espaces verts. C'est également un motif de satisfaction.

Que pensez-vous du principe de l'extinction de l'éclairage public ? Vous y êtes :

Les opinions en faveur de l'extinction des lumières la nuit obtiennent une confortable majorité (62 %). Cela apparaît plus nettement que l'année dernière. De plus, seuls 32% des réponses indiquent que la coupure est trop longue. Considérant l'impact positif sur l'écologie et les économies d'énergie, il est tout à fait pertinent de poursuivre dans cette voie.



En matière d'urbanisme, lorsque vous vous êtes rendus à la mairie, avez-vous le sentiment d'avoir été bien conseillé(s) ?

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Total |
|---|---|---|----|----|-------|
| 4 | 4 | 6 | 12 | 11 | 37 |

« 1 » signifie *Très mal conseillé(s)* - « 5 » *Très bien conseillé(s)*.

Sur 37 notes collectées, on relève des appréciations très positives. C'est une fois encore, un véritable motif de satisfaction.

Les services périscolaires et les TAP

Seulement 25 personnes ont pu répondre aux questions au sujet des services autour des écoles primaires et maternelles. 11 personnes ont évalué les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Près de 10 questionnaires portent sur la cantine. Même si dans ces domaines, les réponses sont positives, il serait inopportun de généraliser les résultats car ils sont en nombre insuffisant.

Nous remercions vivement les personnes qui ont accepté de répondre au questionnaire car cela prend du temps, mais il faut bien être conscient que ce type de résultat permet de recueillir votre avis de manière réfléchie. Nous souhaitons être à l'écoute du plus grand nombre d'entre-vous. C'est pourquoi, nous aurons le plaisir de renouveler cette enquête l'année prochaine.

Yannick GROUTSCH

La douceur de vivre à Scy-Chazelles



Des espaces publics qui rassemblent

Depuis plus d'un an, différents aménagements paysagers se sont succédé dans le souci constant de valoriser le territoire communal et de repenser les pratiques.



Nous avons pu déjà présenter dans le numéro 60 des Echos de septembre 2015, les différentes actions menées ou à venir comme :

- la mise en valeur des principales entrées de commune par le végétal (massifs fleuris au sol) ;
- l'uniformisation du coloris du mobilier urbain (potelets, barrières, corbeilles, bancs, ...) ;
- un choix de végétal avec une priorité aux plantes vivaces, réutilisables d'année en année et génératrices d'économies en entretien ;
- une gestion différenciée sur la taille des arbustes (dite « taille douce ») ;
- un fauchage tardif dans le Parc de l'Archyre par exemple, et qui se généralisera à terme partout où cela sera possible ;
- l'augmentation des animations dans les espaces verts publics, en lien avec les associations de la commune.

L'objectif est d'améliorer notre cadre de vie.

Certes, nous avons pu entendre par-ci par-là que le fleurissement de cet été n'était pas très beau, qu'il était différent, qu'on préférerait les géraniums d'antan, plus colorés. Nous pourrions améliorer ces aspects, bien entendu, et nous le ferons ! Mais nous devons être conscients des changements dans les choix des plantations et dans la gestion humaine, répondant à la loi Labbé que nous appliquons par anticipation. Nous comptons sur votre compréhension et sur votre patience, car nous sommes convaincus qu'ensemble, nous serons bientôt tous fiers et satisfaits de nos efforts et des résultats escomptés dans les années à venir.

Le lien social est ainsi valorisé par diverses actions pédagogiques et culturelles comme les randonnées, balades découvertes, fêtes populaires et ateliers dans le Parc de l'Archyre.

Claire ADAM, Cathy LESURE et Richard PERRET

Continuer ensemble



Vous voulez participer ? C'est possible, c'est même indispensable !

Par exemple, en donnant votre avis sur les aménagements, sur vos besoins et sur vos souhaits.

Sachez que prochainement, une démarche participative auprès des habitants d'un quartier va être organisée pour l'amélioration et l'aménagement d'un espace vert, celui situé derrière les écoles et le parking à côté de la chapelle. Nous invitons d'ores et déjà les riverains et les utilisateurs de ce lieu à nous faire part de leurs avis et suggestions.

Autre exemple, l'entretien de la commune devient l'affaire de tous. Le désherbage ne se fait plus comme auparavant : désherbants, engrais, pesticides chimiques seront bientôt interdits pour les collectivités. A Scy-Chazelles, ils ne sont plus utilisés par la municipalité depuis cette année. Vous comprendrez qu'il n'est pas concevable, à moyens constants, que les employés communaux puissent désherber à la main les trottoirs devant chaque maison ou immeuble. Chaque concitoyen est donc invité à contribuer à l'intérêt général et au bien-être collectif en désherbant manuellement devant son domicile. En ce sens, sur le plan administratif, un arrêté municipal devra être pris par le Maire.



Mise en valeur et nouveau look pour le « square Liberté »

La mise en valeur des espaces publics compte parmi les démarches volontaristes de la municipalité. Nous nous attachons à tout mettre en œuvre pour exploiter au maximum les potentialités de ces espaces. Dernier exemple en date, le square Liberté situé au carrefour du Bel Air. Doté d'un potentiel indéniable, il a fait l'objet d'une opération de mise en valeur et affiche désormais un nouveau look.

Pour valoriser ce lieu se trouvant au carrefour de la voie de la Liberté et de la rue de la Cheneau, nous avons suivi la logique de son implantation centrale en aménageant une liaison douce depuis la voie de la Liberté vers l'aire de jeux de la Passerine, le parking, la chapelle, le square Goupil, l'école maternelle Arc-en-Ciel et le quartier en Prille. Ainsi, les utilisateurs bénéficient aujourd'hui d'un cheminement continu et naturel entre ces divers espaces.

Ce cheminement a été réalisé en tenant compte du passage des poussettes et des normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. Il s'inscrit esthétiquement dans la continuité des chemins du Parc de l'Archyre.

Le square possédant une diversité arborée relativement riche, c'est en conservant cet esprit de sous-bois que nous avons souhaité le valoriser et toujours dans la volonté d'une

cohérence d'ensemble, au regard des aménagements paysagers existants. Ainsi, ce lieu de rencontre et de vie se révèle doucement depuis la voie de la Liberté, en conservant néanmoins une image de simplicité et de sobriété agrémentée de quelques plantes vivaces en pleine terre.

Aussi, le terrain de jeux de boules a été entièrement restauré, un banc et des corbeilles ont été ajoutés.

Chacun peut s'adonner depuis cet été à une pause détente ou une partie de pétanque en famille ou entre amis à deux pas de chez soi.

A noter enfin que les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Christophe Création », pour un montant de 18 000 € TTC. Les plantations ont quant à elles été réalisées par les Services Techniques.

Claire ADAM, Cathy LESURE et Richard PERRET



Enfin, dans le souci de la sécurité de tous, les limitations de vitesse doivent être respectées. C'est à cet effet que la municipalité a installé des chicane fleurie route de Longeville, démarche à la fois efficace et esthétique.

Continuons ensemble !

NOUVEAU ! UNE AIDE PRÉCIEUSE AVEC LE RECOURS À LA FORMATION EN ALTERNANCE.

La municipalité a embauché, à partir du mois de septembre, Manon AUFFRET en contrat d'apprentissage. Elle prépare un BTS « Aménagement des Espaces Paysagers ». Elle a été intégrée aux Services Techniques de la commune et participe aux divers projets environnementaux.

UN CONCOURS POUR TOUS

Pour la troisième année, la commune a organisé la concours « Maisons et balcons fleuris » donnant la possibilité à chacun de faire valoir son travail et partager son plaisir. Encore une occasion de fleurir, participer et échanger ! Et des récompenses pour les lauréats ravis...

Une nouvelle collecte des déchets ménagers dès janvier 2017



A l'initiative de Metz-Métropole, la conteneurisation de la collecte des déchets a été décidée dès 2012 par les précédents élus communautaires en place. Cette mécanisation, issue du Grenelle de l'environnement et règlementairement obligatoire, est aujourd'hui effective dans 85% des villes de France et d'Europe. Elle va changer certaines habitudes...

Qui est concerné ?

Tous les utilisateurs du service « déchets ménagers » : particuliers, commerçants, artisans, services municipaux, écoles, ...

Pourquoi des bacs ?

La conteneurisation par la modernisation du service apporté aux habitants affiche des améliorations majeures :

- Une amélioration de la salubrité des rues. Celles-ci seront plus propres, les sacs ne seront plus éventrés par les chats, chiens et oiseaux, et répandus sur les trottoirs et la chaussée.
- Un ajustement du volume des contenants par la mise à disposition d'un moyen de stockage adapté aux besoins des habitants et autres bénéficiaires du service de collecte.
- Une mise en conformité avec les recommandations de la Caisse d'Assurance Maladie (R437) imposant la suppression :
 - du port de charges pour les ripeurs (8t/circuit de collecte),
 - des marches arrière,
 - des collectes bilatérales.
- De meilleures conditions de travail pour les agents chargés de la collecte.

Les conteneurs arrivent bientôt chez vous !

Chaque habitant en sera équipé de manière individuelle ou collective selon le type d'habitat.

- Les enquêteurs passeront chez vous pour définir la taille des bacs en fonction du nombre de personnes de votre foyer :

- un bac avec un couvercle gris pour la collecte des déchets ménagers,
- un bac avec un couvercle jaune pour la collecte des emballages et du papier.



- Les bacs, fournis gratuitement car financés par Metz-Métropole, vous seront livrés à domicile.
- Une équipe d'ambassadeurs du tri vous assurera un accompagnement de proximité.
- En l'absence de point de stockage, la collecte sera effectuée sur des points de regroupement. Ils seront implantés aux endroits où les personnes ne peuvent pas garder individuellement leurs propres bacs dans leur habitation. Leur implantation sera définie après visite sur place et concertation entre Metz Métropole et la commune.
- Une mise à disposition de composteurs, moyennant une caution, sera également proposée en vue de la réduction des quantités de déchets ménagers à collecter.

Le calendrier de l'opération

- Enquête à domicile du **10 octobre au 5 novembre 2016**.
- Livraison à domicile des bacs du **28 novembre au 30 décembre 2016**.

Les changements majeurs...

Dès le **1^{er} janvier 2017**, sur la commune de SCY-CHAZELLES :

- Arrêt de la fourniture aux habitants et de la collecte des sacs plastiques (noirs et jaunes).



- Seuls les nouveaux bacs seront collectés. Les déchets et autres sacs déposés à côté des bacs ne seront plus ramassés.
- La fréquence de collecte devient hebdomadaire : **1 seul jour de collecte par semaine dans la commune**. Les déchets ménagers (bacs avec couvercle gris) et les emballages (bacs avec couvercle jaune) seront collectés par deux camions distincts **les jeudis**.

Les résultats attendus ...

Outre l'amélioration de l'hygiène et de la salubrité, c'est :

- Une réduction de 2 % des déchets résiduels.
- 10% de déchets recyclés en plus.
- Une réduction déjà mesurée de 12% des arrêts de travail pour le personnel en charge de la collecte (moins de pénibilité, moins d'accidents).
- Une meilleure maîtrise des coûts du service et, espérons le, de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Jérôme DESFORGES

VRAI ou FAUX ?



La commune va lourdement s'endetter pour acheter l'ensemble des terrains du projet de reconversion ALDI : près de 1 500 000 € !

Faux A Scy-Chazelles, commune très prisée et convoitée, tout le monde sait que le foncier est très rare donc très cher. Comme cela a déjà été expliqué dans les précédents bulletins des Echos, l'appel à projet lancé par la municipalité a permis de retenir cet automne un aménageur qui achètera lui-même le foncier, valorisé à 1,6 M € pour environ 1 hectare de surface. Cela ne coûtera donc rien à la commune qui, au contraire, percevra près de 250 000 € de taxe d'aménagement sur ce projet, ainsi que des recettes fiscales annuelles de l'ordre de 30 à 40 000 €. Objectif atteint pour la municipalité, qui a pleinement joué son rôle : maîtrise de la reconversion du site, apport de recettes nouvelles, de nouveaux services et de nouveaux commerces aux habitants, et création d'emplois sur la commune !

Les feux de jardin sont interdits dans notre commune, alors qu'ils sont toujours autorisés dans des communes voisines !

Faux Les feux de jardin sont interdits dans toutes les communes de France. En 2015, la préfecture de Moselle a annulé tous les arrêtés municipaux qui les autorisaient. En 2016, elle vient de prendre un arrêté qui, outre les interdisant sur l'ensemble du département, explicite de manière très claire les dispositions applicables pour les particuliers comme pour les professionnels (fondements juridiques, définitions précises, cadre dérogatoire, sanctions encourues, ...). Cet arrêté est consultable sur le site internet de la mairie.

Un marché public de maîtrise d'oeuvre de 77 000 € a été attribué pour la réhabilitation de l'école Sous-les-Vignes !

Vrai Dans toute opération de construction ou de réhabilitation, le recours à un architecte est obligatoire. Les honoraires varient entre 7 et 20% en général, en fonction du montant de l'opération. Pour réhabiliter les 550 m² du bâtiment au coût moyen de 1 500 €/m², un marché public a été attribué à un architecte après mise en concurrence (13 candidats avaient répondu à l'appel d'offres, les propositions variant de 7 à 12% d'honoraires). Son montant total est de 77 000 €, soit environ 8% du montant des travaux, décomposé entre les différentes phases d'études successives et de suivi des travaux.

C'est au Maire d'intervenir pour régler mes problèmes de voisinage : les haies de mon voisin débordent sur mon terrain et nous ne supportons plus le bruit de sa pompe à chaleur.

Faux Les litiges de voisinage de ce type n'entrent pas dans les pouvoirs de police administrative du Maire. Il convient de saisir le juge judiciaire si le litige ne peut être réglé par voie amiable entre les parties.

Nous entendons souvent des bruits de tondeuse, tronçonneuse, scie circulaire, etc... le dimanche après-midi, alors que c'est interdit !

Vrai Un arrêté municipal autorise l'usage d'appareils bruyants uniquement à certaines heures en semaine et le week-end, mais pas le dimanche après-midi. Pour la tranquillité de tous et dans le respect de chacun, il convient donc de ranger ses outils bruyants le dimanche après-midi.

Certaines dépenses en fonctionnement ont explosé : les subventions aux associations sont passées de 12 000 € en 2015 à 39 000 € en 2016 !

Faux La révision obligatoire du PLU, réalisée par l'AGURAM, est désormais payante (la précédente municipalité avait quant à elle la chance qu'elle soit gratuite à l'époque...). Elle est imputée sur la même ligne budgétaire que celle relative aux subventions pour les associations. Elle s'élève à environ 27 000 € en 2016. Les subventions versées aux associations de la commune restent donc bien à un niveau similaire aux années passées, de l'ordre de 12 000 €.

La municipalité écrit dans les Echos qu'elle n'a souscrit aucun emprunt depuis son arrivée en 2014, alors qu'on voit clairement écrit dans les budgets des montants d'emprunts !

Vrai Des emprunts étaient bien inscrits aux budgets prévisionnels 2014, 2015 et 2016, mais aucun n'a eu besoin d'être débloqué. La gestion dite « en bon père de famille » prévaut en cas de besoin, mais n'utilise qu'en cas de nécessité.

Le conseil municipal doit obligatoirement délibérer pour toutes les décisions engageant la commune (ex : attribution de marchés, application du droit de préemption, ...) , même si le conseil a délégué au Maire la compétence concernée afin qu'il le fasse par voie dite « de décision ».

Faux Si le conseil municipal délibère sur un point pour lequel il a confié une délégation de compétence au Maire, la délibération prise est tout simplement illégale. Néanmoins, le Maire doit informer le conseil municipal de toutes les décisions prises, ce qui bien entendu est fait systématiquement et en toute transparence à chaque conseil.

Les travaux réalisés cet été et l'avancement du projet de Maison des Associations

Toujours guidée par la volonté d'améliorer notre commune, la municipalité mobilise les énergies pour entreprendre régulièrement des travaux. Les derniers en date embellissent le quartier du Baoëton, sécurisent la liaison piétonne En Prille - Passerine, ou encore rationalisent le stationnement près des écoles. Enfin, pour valoriser notre patrimoine, un important projet de reconversion et de réhabilitation de l'école Sous-les-Vignes a démarré.

Travaux de rénovation de voirie

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin des Echos, les travaux de réfection de la voirie dans le quartier du Baoëton ont été réalisés cet été.

De nombreuses entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé pour le compte de la commune par le SIVO (Syndicat Intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Metz-Centre) et c'est l'entreprise COLAS de Marly qui a été retenue pour un marché de 120 000 € TTC. Ce marché comprenait la reprise de l'enrobé de la chaussée de la rue des Sorbiers, la rue des Buissons, la rue des Aubépines, la rue du Baoëton, ainsi que le renforcement du soubassement prononcé à deux endroits différents. Pour des raisons de coût, seul le revêtement de certains tronçons de trottoirs les plus détériorés ont été repris (une reprise de la totalité des trottoirs, prévue en option dans l'appel d'offres, aurait coûté près de 64 700 € TTC ...).

Travaux et aménagements au groupe scolaire

Le parking longeant l'école Bernard Rabas et la maternelle Arc-en-Ciel, dont l'enrobé s'est dégradé ces dernières années, nécessitait également une rénovation de son revêtement. Les travaux ont également été confiés à l'entreprise COLAS après consultation, pour un montant de 11 000 € TTC. Par ailleurs, pour le confort des enfants scolarisés à l'école primaire Bernard RABAS, des bancs ont été aménagés par les Services Techniques de la commune aux pourtours des arbres implantés dans la cour, et des jeux au sol, peints également par ces derniers.



Sécurisation de la liaison piétonne En Prille - Passerine

La municipalité a pris la décision de sécuriser le chemin piétonnier reliant la rue Alfred Pichon et la rue En Prille au Square Goupil, emprunté quotidiennement par les enfants qui se rendent à l'école. Des chicanes bois empêchant le passage (pourtant interdit des scooters !) ont été installées, ainsi qu'un balisage lumineux LED basse consommation répondant aux nouvelles lois relatives à l'efficacité énergétique.

Réhabilitation et reconversion du bâtiment de l'école Sous-les-Vignes

Suite à la fermeture de l'école maternelle Sous-Les-Vignes, la municipalité a engagé une réflexion sur la réhabilitation et la reconversion de l'ensemble du bâtiment en une maison des associations, qui logera également le conseil de fabrique. Des discussions sont en cours pour y intégrer également le Centre Européen Robert Schuman. Actuellement installé à Moulins les Metz, ce dernier œuvre pour la promotion de la mémoire de Robert Schuman, et cherche à s'implanter à Scy-Chazelles depuis quelque temps. Il y occuperait une partie du bâtiment en tant que locataire, ce qui générerait une recette permettant de financer chaque année l'ensemble des frais de fonctionnement et charges du bâtiment.

L'élaboration du programme de cette opération a été confiée à MOSELLE AGENCE TECHNIQUE (MATEC) du Conseil Départemental de Moselle, prenant en compte les différents projets d'utilisation des locaux et les



travaux ▶



besoins définis par la municipalité, en lien avec les Présidents d'associations et le conseil de fabrique de Scy-Chazelles.

Le bureau d'architecture B2H de Nancy a été retenu après appel d'offres pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Un premier diagnostic, établi par B2H sur la faisabilité de l'opération, révèle que la structure originelle du bâtiment est saine, mais que le bâtiment est dans un état de vétusté fort prononcée : les planchers sont à reprendre intégralement à chaque niveau, de même que la toiture et la charpente (bien qu'elle ait subi des traitements curatifs). Par ailleurs, d'importantes mises aux normes s'imposent (accessibilité personnes à mobilité réduite, électricité, sanitaire, chauffage, ...).

Dans ses objectifs de réhabilitation, la municipalité a fixé pour mission à l'architecte de réaliser un bâtiment très performant sur le volet énergétique pour limiter au maximum les frais de fonctionnement ultérieurs, se rapprochant de la définition d'un « bâtiment passif ». Bien qu'il soit très difficile de l'attein-

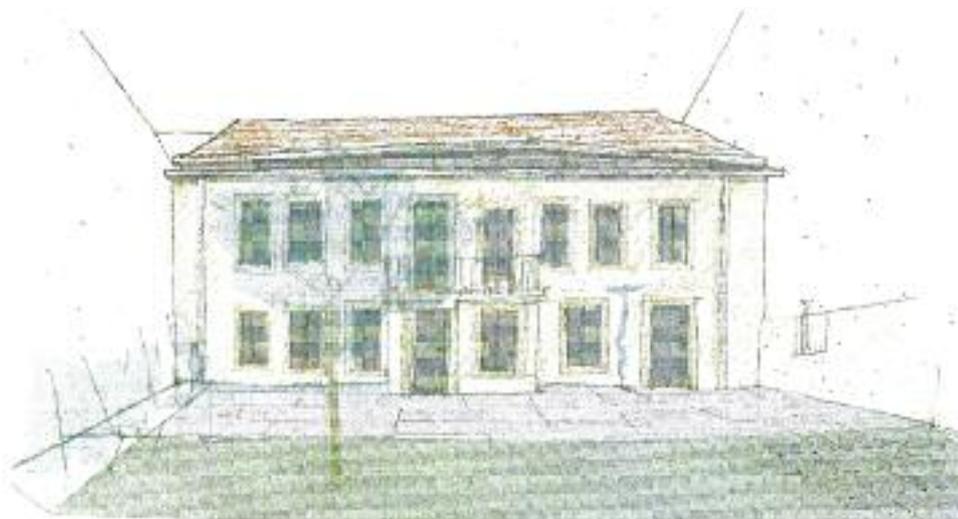
dre, l'objectif est de s'en rapprocher au maximum.

La fin des études et le chiffrage des travaux sont prévus cet automne. Ensuite, la municipalité engagera les différentes demandes de subventions, et décidera des travaux à réaliser en fonction de leur coût et de ses capacités financières. Le démarrage des travaux est prévu en 2017.

L'utilisation du nouveau bâtiment ainsi réalisé posait évidemment la problématique du stationnement, mais celle-ci sera solutionnée par la récente acquisition, par la municipalité et après deux années de négociation, du grand terrain « Pichon » situé à proximité immédiate. La réalisation d'un beau parking paysager d'une quarantaine de places, qui servira également et surtout aux habitants du cœur de village, y est envisagée.

Au final, un bâtiment réhabilité et reconverti dans son utilisation contribuera à créer un véritable lieu de vie intergénérationnel et inter-associatif.

Raymond FRANZKE





La Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles

Un site Moselle Passion



La Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Conseil départemental, sera ouverte au public jusqu'au 4 novembre. Dès le 7 novembre, sauf évènement exceptionnel, le site ne sera accessible qu'aux groupes, sur réservation.

Durant les vacances d'été, les enfants étaient à l'honneur. **Différents ateliers** leur ont été réservés, pour explorer les jardins de Robert Schuman ou tout savoir sur l'histoire et les traditions des pays européens. Les plus jeunes ont ainsi pu partir à la **découverte des plantes aromatiques** que cultivait Robert Schuman, avant de les collecter dans un herbier, à compléter à la maison avec leurs parents. Ils ont également pu « croquer » sur papier, dans un petit carnet de dessin, les nombreuses fleurs comestibles qui se trouvent dans les jardins.

Un atelier inédit sur les contes européens était également organisé : en suivant le joueur de flûte de Hameln en Allemagne, Jack et son haricot magique au Royaume-Uni, Pinocchio en Italie et bien d'autres personnages encore, les enfants ont voyagé à travers toute l'Europe pour découvrir la culture des différents pays. En complément de cet atelier, la compagnie mosellane *Théâtre du Petit Pois*

proposait son **spectacle « Cyrano de poche »**, une version revisitée du célèbre roman « Cyrano de Bergerac ».

Qui dit été dit bien entendu vacances, soleil et... **cartes postales** ! Les enfants sont partis en Italie le temps d'un atelier, pour en découvrir les lieux emblématiques, la gastronomie, l'histoire et les monuments. Sous le regard énigmatique de la célèbre Joconde, ils ont ensuite confectionné une carte postale géante, pour conserver tous leurs souvenirs !

Dans le cadre des « **Heures Musicales de Robert Schuman** », le piano aujourd'hui centenaire ayant appartenu au Père de l'Europe était mis valeur, le temps d'un concert interprété par l'ensemble vocal Vox Femina. Le programme, composé d'airs populaires européens et de gospel, a rencontré un vif succès auprès du public.

En août, le site proposait également une manifestation inédite : une **séance de cinéma en plein air**, dans les jardins du Père de l'Europe !

La politique-fiction était à l'honneur avec un grand classique du cinéma des années 1960, *Le Président* d'Henri Verneuil. Jean Gabin y incarnait un ancien président du Conseil qui, au moment de rédiger ses mémoires, se remémorait son combat pour faire accepter le projet européen, face à une opposition politique tenace et parfois même corrompue... Ce film retraçait parfaitement l'ambiance qui régnait au sein de la classe politique française dans les années 1950, à l'époque même où Schuman occupait des fonctions de premier ordre. Cette projection était organisée en partenariat avec le CRAVLOR, dans le cadre du dispositif *Passeurs d'images*. À cette occasion, le site était accessible gratuitement dès 21h et un **concert de jazz** a été organisé avant la projection.

Dans le cadre de ses missions scientifiques, la Maison de Robert Schuman organisera, les 3 et 4 novembre 2016, des journées d'études intitulées « Vers une européenisation de la culture ? ». Après avoir abordé des thématiques politiques, économiques ou mémorielles lors des précédents colloques, les questions culturelles seront mises en avant cette année. Existe-t-il une politique culturelle européenne ? Quels



Fleurs à croquer
Crédits : CD57



Illustrations :
Claire Pelosato



Crédits : Florent Doncourt



sont les liens entre politiques culturelles territoriales et Europe ? Les valeurs européennes sont-elles vectrices d'une culture européenne ? Autant de questions auxquelles s'efforceront de répondre les différents intervenants (issus de structures culturelles (musées, associations...), d'institutions européennes ou encore du monde universitaire ou politique) sous forme de **trois tables rondes**. Les propos s'appuieront sur des exemples concrets de projets culturels (les capitales européennes de la culture, entre autre), à différentes échelles (régionale, nationale, européenne). Ces journées d'études sont ouvertes à tous, gratuitement, mais la réservation est obligatoire (par mail à maison-robert-schuman@moselle.fr ou par téléphone au 03 87 35 01 40).

Dans le cadre d'un appel à création partagée, la municipalité de Scy-Chazelles a mis en place un **projet de résidence d'auteur sur le site de la Maison de Robert Schuman**. Pendant quatre semaines (du 19 septembre au 4 novembre) un écrivain, Jacques Jouet, s'est donc installé dans les jardins du Père de l'Europe pour écrire des poèmes, qu'il envoie régulièrement par voie postale aux habitants de la commune. La Maison de Robert Schuman, en raison de son intérêt patrimonial, historique et de la présence des jardins à l'arrière de la propriété, semblait être le cadre idéal pour ce projet.

L'idée de cette résidence, créée en partenariat avec l'Université de Lorraine, est née de la volonté de favoriser les rencontres et d'encourager le dialogue entre artistes et habitants du territoire. Ces derniers, largement associés à ce projet, sont invités à composer des poèmes, avec l'aide de Jacques Jouet.

De multiples activités ont été également programmées : **des lectures publiques**, notamment lors de la manifestation *Mémoire d'un terroir*, **des ateliers d'écriture déambulatoires** dans les rues de Scy-Chazelles ou dans les jardins du Père de l'Europe, un projet avec la classe de CM2 de l'école Bernard Rabas... Ces ateliers, dont certains étaient ouverts à tous les habitants, se déroulaient sous l'œil expert de Jacques Jouet, qui prodiguait de multiples conseils aux écrivains en herbe...

L'auteur reviendra à Scy-Chazelles durant la saison culturelle 2017 pour une restitution publique de l'ensemble des travaux réalisés pendant la résidence. Les différents textes créés seront exposés, entre autre, sur le site de la Maison de Robert Schuman.

Découvrez toute l'actualité de la Maison de Robert Schuman sur le portail www.mosellepassion.fr et sur la page Facebook du site !



Robert Schuman

Crédits : Communautés européennes

Robert Schuman



Crédits : CG57



MAISON
DE ROBERT
SCHUMAN
Père de l'Europe



En juin et en juillet, les fêtes de fin d'année pour tous les enfants

Le dernier week-end de juin fut festif à Scy-Chazelles. Toutes ses écoles avaient décidé de célébrer la fin de l'année scolaire, chacune à sa manière...

Vendredi 25 juin, l'école maternelle Arc-en-Ciel fut la première à ouvrir le bal des festivités. Souhaitant apporter un souffle nouveau à cette journée que tous attendent avec impatience, la directrice, Madame Taite, soutenue par sa collègue Madame Adam, les ATSEM Medasmes Gaby Gorja et Nicole Kern et de nombreux parents d'élèves motivés, a souhaité organiser des Olympiades avec course en planche à roulettes, course en relais, « parcours du combattant » et défi dessin. Afin de récompenser leurs petits athlètes, les parents d'élèves n'avaient pas oublié de garnir la table de goûter d'une multitude de gâteaux fort appréciés.



Puis, samedi 26 juin en matinée, ce fut au tour des grands de l'école élémentaire Bernard Rabas d'inviter parents et familles à faire la fête. Secondés par l'équipe enseignante composée de Madame Brunella (Directrice de l'école), Mesdames Hoffmann, Koenig et Pinter, Messieurs Usala et Piccin, nos jeunes artistes avaient mis tout leur cœur dans la préparation d'une magnifique exposition de leurs textes et dessins à l'Espace Liberté qui accueillit plus tard dans la matinée, une foule venue nombreuse à la représentation de la saynète interprétée par la classe de CM2 de M. Piccin : « La princesse capricieuse » de Patrick Mecucci. Les familles ont également eu l'occasion de visionner le film de la classe verte de Vigy ou de s'initier à la technique du torchis telle qu'apprise lors d'un atelier de la classe verte de Blanche-Église. Aussi, grâce à la mobilisation sans faille des représentants des parents d'élèves et de l'association LuScyoles, chacun a pu profiter de nombreux jeux d'adresse installés dans la cour et se régaler d'un barbecue et de gâteaux faits maison.



Enfin, en début d'après-midi, les petits élèves de l'école Sous-les-Vignes, leur maîtresse Valérie Znidaric et leur ATSEM Adeline Korn, avaient convié parents, grands-parents et famille à leur spectacle de fin d'année présentant tour à tour les mises en scène d'Arthur et les Fleurs, Dans les Prés vont 3 Canards, l'original Rock des Orteils et Un Petit Caillou. Pour prolonger la fête, des jeux surveillés par de bienveillants parents d'élèves furent installés dans la cour.



Trois fêtes d'écoles différentes mais toutes réussies et appréciées, propices au partage et à la convivialité. De jolis et précieux souvenirs d'enfance qui nourriront longtemps la mémoire des enfants.

Et juillet ne fut pas en reste...

Madame Lekbouri, directrice de la crèche Les Scygogneaux, et son équipe, Mesdames Laura Noel, Camille Krajecki et Cécilia Kremer, ont clôturé la saison des fêtes de fin d'année le 2 juillet en offrant aux petits et à leurs parents, un spectacle musical de Régis Peyrard, guitariste, et Christophe Ludwig à la batterie. Nos dix-huits Scygogneaux ont retrouvé ces deux musiciens qu'ils connaissent bien puisqu'ils ont la chance de pouvoir profiter de leur talent plusieurs fois par an durant leur temps passé à la crèche. Totalement captivés par les nombreuses histoires d'animaux et celle du copain



Benjamin que leur a contées en chanson Régis Peyrard, la joyeuse équipe a enchaîné cet enchanté interlude musical par un goûter convivial.

Décidément, il fait bon grandir à Scy-Chazelles !

Nathalie COLLIN-CESTONE

Bonne retraite Gaby

Gabrielle Gorla pour Scy-Chazelles, c'est avant tout "Gaby". Tout le monde la connaît, surtout les petits qu'elle a entourés en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM). Pour elle, mardi 5 juillet ne fut pas seulement la fin de l'année scolaire mais aussi la fin de l'une des plus grandes histoires de sa vie. Eh oui, Gaby est dorénavant une jeune retraitée.

« J'ai beaucoup de mal à réaliser... Après toutes ces années ! Plus d'un quart de siècle de ma vie en maternelle et de ma vie tout simplement. Je garderai tellement d'excellents souvenirs et anecdotes de toutes ces années passées aux côtés des enfants, de mes collègues, des professeurs et M^{me} Taite, ma directrice pendant 23 ans ! J'ai été très attachée à tous les enfants que j'ai accompagnés et c'était réciproque. Cela restera gravé dans ma mémoire. C'est avec un pincement au cœur que je referme cette merveilleuse page de mon histoire. »

Gabrielle Gorla a débuté sa carrière le 18 juin 1990 à l'école Arc-en-Ciel en qualité d'agent d'entretien auxiliaire en remplacement de M^{me} Scholtes. Elle rejoint un temps l'école Sous-les-Vignes pour revenir à l'école Arc-en-Ciel et ne plus la quitter. Elle passe le CAP Petite Enfance avec succès le 3 juillet 1995 pour ensuite devenir lauréate au concours d'ATSEM en 1996. Elle sera nommée dans le grade d'ATSEM principale 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2013.

Quels que soient les temps ou la fatigue, elle était là, fidèle au poste ! Chaque jour, elle arrivait à l'école à bicyclette, sa bonne humeur légendaire dans les sacoches. Grande professionnelle, tout était toujours impeccable, du sol au plafond. Pas une poussière sur le matériel, pas une classe en désordre avant de partir le soir et pas un câlin oublié en cas de chagrin. Son duo avec Nicole Kern, sa collègue ATSEM de l'école

Arc-en-Ciel, c'était quelque chose ! On aurait pu les nommer « Les Inséparables » !



« L'école est finie ! Mais je ne serai pas loin. Je vais profiter d'une autre vie mais je continuerai à passer régulièrement à l'école Arc-en-Ciel. Je souhaite m'investir bénévolement auprès des enfants à qui je ferai lecture dans le cadre des ateliers bibliothèque. »

Alors, merci Gaby. Nous vous souhaitons un repos bien mérité.

Nathalie COLLIN-CESTONE

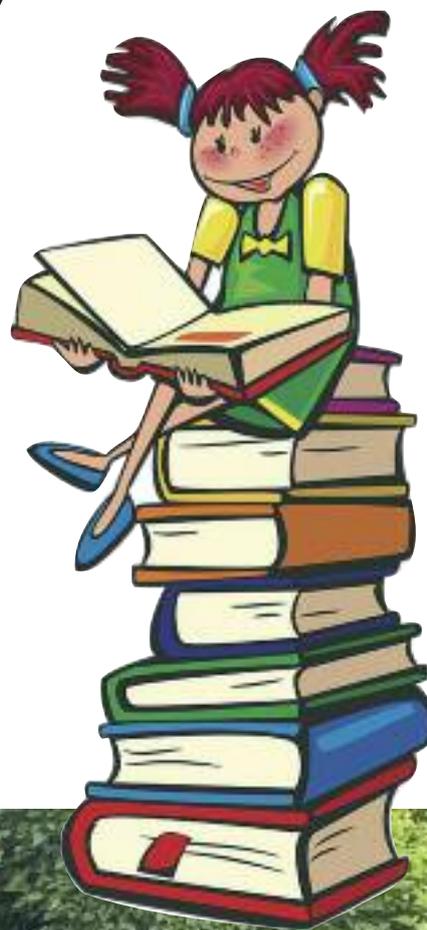
La rentrée scolaire 2016-2017

Et c'est reparti pour une année ! Après la pause estivale, place à la rentrée des classes.

Du côté des primaires

Les traditions de rentrée ont repris leur cours à l'école élémentaire Bernard RABAS. La joie des retrouvailles a largement pris le pas sur la petite pointe de déception de quitter des vacances d'été fort appréciées. Cartable sur le dos, 109 élèves ont ainsi rejoint leurs classes respectives sous le regard attentif de Mme BRUNELLA, leur directrice : un CP de 23 élèves, un CE1 de 17 élèves, un CE2 de 19 élèves, un CM1 de 20 élèves et un CM2 de 30 élèves. Et, pour cette année encore, ce sera la langue de Goethe qui sera enseignée aux enfants par « Frau MAZURIC » et ce, dès le CP conformément à la réforme des programmes scolaires.

Parmi les élèves, plus d'une quarantaine d'entre eux a fait le choix de profiter des « kits de rentrée » négociés par la municipalité auprès de l'enseigne de fournitures scolaires PAGEB de Jouy aux Arches. Un excellent retour pour cette première et une initiative visiblement appréciée des parents ravis d'avoir été soulagés, pour certains, de la corvée des achats de fournitures de la rentrée.



**BONNE RENTRÉE
ET SURTOUT... VIVE LA RÉCRÉ !!!**



Du côté des maternelles

Pour les petits de maternelle, cette année est placée sous le signe de la nouveauté et de l'union. Pour la première fois, le 1^{er} septembre 2016, tous les enfants de maternelle de la commune ont fait leur rentrée ensemble, dans le même établissement.

En effet, au printemps dernier, l'Inspection Académique a pris la décision de supprimer la classe unique de l'école maternelle Sous-les-Vignes, fermant ainsi cette école et réduisant à 2 (au lieu de 3 auparavant) le nombre de classes maternelles de la commune. Mais 2 classes de 30 enfants chacune, comme ont pu le vivre les enfants, enseignantes et ATSEM de l'école Arc-en-Ciel l'année passée, ont motivé le Maire à se battre auprès de l'Inspection Académique pour obtenir un 3^{ème} poste. Il aura fallu écrire au Recteur, au Préfet et à la Ministre de l'Éducation Nationale pour que l'Inspection Académique cède et réouvre un 3^{ème} poste pour notre commune. Ce sont donc dans 3 classes

parfaitement équilibrées (une vingtaine en petite section, en moyenne section et en grande section), que pourront évoluer de manière équitable l'ensemble des petits Sigéo-castellois. Merci également aux parents que le Maire a réussi à convaincre de scolariser leurs enfants à Scy-Chazelles, alors qu'ils envisageaient de les scolariser dans d'autres communes.

La seconde nouveauté concerne les ATSEM qui accompagneront ces petits tout au long de l'année dans leurs apprentissages et qui seront des soutiens précieux aux enseignantes, M^{mes} ZNIDARIC, ADAM et TAITE (Directrice). Gaby GORIA, ATSEM à l'école Arc-en-Ciel depuis près de 30 ans, a fini par céder au doux chant de la retraite. Elle quitte son alliée de toujours, Nicole KERN qui sera rejointe cette année par Adeline KORN, ATSEM jusqu'alors rattachée à la classe de l'école Sous-les-Vignes, et par Sandra JACQUARD, recrutée en contrat aidé temporaire à temps partiel pour cette année scolaire.

Nathalie COLLIN-CESTONE

Petits et grands, la municipalité vous souhaite une bonne rentrée, une belle année scolaire et de bons et



Les animations estivales

Soucieuse de répondre aux besoins des enfants et de leurs parents, la municipalité a souhaité cette année organiser l'animation estivale 2016 en deux temps : une première période d'accueil du 6 au 22 juillet, une seconde du 22 au 26 août. La thématique retenue : Brésil et Jeux Olympiques.

Chaque année, l'animation estivale permet aux jeunes Sigéocastellois de découvrir de nouvelles activités pendant leurs vacances d'été. Dans la lignée de l'« Année du sport à Scy-Chazelles », ils ont pu cette fois encore compter sur l'équipe de Sandrine PRATI-STEILER, Directrice du périscolaire, pour bouger et se dépenser ! Ils se sont ainsi initiés, entre autres, à l'escrime, aux percussions, aux arts du cirque, au baseball ou encore au football grâce à un stage dispensé par le club de l'AS Scy-Chazelles. Sans oublier les moments de détente au ciné ou au plan d'eau en profitant d'un pique-nique, ainsi que la journée pleine de sensations fortes au parc d'aventure de POKEYLAND !

Des journées bien remplies, des enfants heureux, vivement l'année prochaine !

Nathalie COLLIN-CESTONE



stage foot



au Pokeyland



Insolivres : Des voyages... tout près d'iScy

Création de carnet de voyages et lectures de contes étaient au programme de cette nouvelle édition d'Insolivres. De quoi rêver et faire naître le goût de l'aventure avant la période estivale...

Connaissez-vous l'art du Carnet de voyage ?

Neuf adultes en ont percé les mystères avec l'artiste-carnettiste Anne Bronner au cours d'un atelier de découverte et de création mis en place par la bibliothèque.



Après avoir présenté son travail et les techniques qu'elle utilise, l'artiste a convié ses « stagiaires » dans le Parc de l'Archyre pour observer, dessiner, récolter. Petits trésors en poche et croquis sur le papier, ils ont poursuivi la décoration de leur carnet à la bibliothèque. Les 3 heures d'atelier leur ont semblé filer à toute vitesse... mais les participants ont décidé de se retrouver prochainement pour continuer leur création.

Les enfants ont également pu découvrir l'art du carnet de voyage au port de Scy-Chazelles.



Emmanuel Bastien, Capitaine de port, et tous les membres de l'association ont ouvert les portes d'un cadre idyllique pour partager leur

passion. Au programme de cet après-midi de juin : balade au fil de l'eau, visite d'un bateau (une première pour certains enfants !), création d'un carnet de voyage en plein air et petit goûter convivial offert. Un grand merci à Emmanuel Bastien et à tous les membres de l'association du Yachting Club de Metz pour ce beau partenariat !

Neuf enfants de 2 à 7 ans ont quant à eux, entrepris quelques voyages au fil des pages de livres grâce aux histoires racontées par Madeleine Neyhouser, bénévole à la bibliothèque et Laura Mathieux, bibliothécaire. Un petit goûter convivial a achevé ce voyage artistique et culturel.

Cathy LESURE et Laura MATHIEUX



Voici quelques-unes des nouvelles acquisitions disponibles en bibliothèque...
Vous pouvez d'ores et déjà les emprunter ou les réserver.

Concours Mosel'Lire : 4 prix décernés !!

Pierre Pelletier et trois niveaux de l'école primaire Bernard Rabas ont été primés pour leur travail autour du livre et de la lecture.

L'implication des enfants aux concours a bien été récompensée (cf Echos de Scy-Chazelles n°62). Grâce à l'accompagnement de Laura et des enseignantes, ils avaient lu cinq livres sélectionnés en fonction de leur catégorie d'âge, puis s'étaient inspirés de l'un d'eux pour produire un texte ou une bande dessinée.

Les élèves de CE2 de la classe de M^{me} PINTER ont reçu le 2^{ème} prix « Partenariat établissement scolaire - bibliothèque » pour avoir réalisé la suite de l'histoire « Nestor Maudits Mercredis », de Séverine Vidal, sous forme de bande dessinée.

Les élèves de CM1 de la classe de M^{me} PINTER ont reçu le 3^{ème} prix « Partenariat établissement scolaire - bibliothèque », pour le projet mis en place entre ces deux structures et l'ensemble des textes rédigés par les élèves.

La classe de CM1/CM2 de M^{me} BRUNELLA a reçu le 2^{ème} prix pour ce même partenariat.

Soulignons enfin que le 1^{er} prix individuel catégorie 6^{ème}/5^{ème} a été décerné à Pierre PELLETIER.

Des bons d'achat pour des livres ont été offerts aux classes et à la bibliothèque municipale. Avec ce palmarès, le fonds documentaire de

Scy-Chazelles s'est enrichi de bandes dessinées pour enfants, adolescents et adultes, ainsi que de mangas.

Nous félicitons tous les enfants et nous remercions le Conseil Départemental ainsi que toutes les personnes qui ont encadré les élèves. Ce type de concours suscite l'envie de lire et de découvrir, ce qui est certainement le cadeau le plus précieux.

Rendez-vous au mois de janvier pour la nouvelle édition !

Pierre PELLETIER, gagnant de Mosel'Lire 2016

Le 1^{er} prix individuel dans la catégorie 6^{ème}/5^{ème} a été décerné à Pierre PELLETIER. Ancien élève de l'école B. RABAS, il a écrit une interview inspirée du livre « Mentine, privée de réseau ! » de Jo Witek.

Désormais au collège, Pierre a été encadré par Laura MATHIEUX. Le 10 juin 2016, il a eu l'honneur de lire un extrait de sa production lors de la remise de prix à l'Hôtel du Département, devant un public venu nombreux. Nous l'avons rencontré et il a doucement levé le voile sur son univers.

Côté classe : l'allemand est sa matière préférée, il avoue avoir aussi un faible pour les sciences physiques, une nouvelle matière en 5^{ème}. « J'aime faire des expériences, manipuler, mesurer... » a-t-il déclaré.

Côté hobbies : Pierre fait de l'athlétisme et apprécie particulièrement l'endurance. Il aime beaucoup dessiner, surtout des animaux et

s'exerce au crayon en visionnant des tutoriels sur internet.

Côté lecture, c'est l'humour et l'évasion qu'il recherche dans les livres qu'il lit chaque soir. « J'aime les situations comiques et sourire en lisant » dit-il amusé. Il aime les BD, les romans mais lit aussi diverses revues en journal, au CDI de son collège, comme des magazines sur les voitures, le sport et le mag des collégiens, Okapi.

Côté écriture, Pierre fourmille d'idées et souvent ne sait plus par laquelle commencer ! Organisé, il arrive toujours à y mettre de l'ordre.

Cathy LESURE et Laura MATHIEUX



Ses dernières lectures. *Les Schtroumpfs*, *Le journal d'un Noob*, *le guide Junior* et bien sûr le tome 2 de *Mentine*, cette fois c'est *l'internet*.

Ses conseils. « Il faut lire ! On apprend toujours quelque-chose de nouveau, on découvre de nouveaux horizons ! »

Aux non-lecteurs, Pierre conseille de présenter divers formats de lecture comme des BD, des magazines, des romans et de leur laisser faire un choix selon leurs centres d'intérêts.

« Un lecteur de magazine pourra lire une BD, puis un petit roman, ensuite, il y prendra goût et ne s'arrêtera plus de lire ! ».

Cours de Yoga et relaxation pour la rentrée de septembre 2016

Au mois de septembre 2016, ce sera la 2^{ème} rentrée du yoga à Scy-Chazelles.

Le mot yoga, aujourd'hui, est totalement passé dans le langage courant et semble avoir été adopté par la culture occidentale. Il est bien plus qu'un effet de mode. Cette discipline, née en Inde, se pratique depuis des millénaires et possède de nombreuses vertus. Elle apporte de véritables bienfaits tant physiques qu'émotionnels. « Faire du yoga » pour bien vivre son corps et sa vie, c'est bien plus que la ou les séances de la semaine, car les effets sont appréciables dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, au-delà des heures de cours. Le yoga, c'est d'abord refaire connaissance avec son corps, en douceur. Le large choix de postures et leur apprentissage progressif tout au long de l'année permettra à chacun de pratiquer en fonction de ses possibilités, dans le respect de ses limites, sans se comparer aux autres. La pratique favorisera un assouplissement général, une réduction des contractions du dos, des épaules, de la nuque. Mais, un cours de yoga ne doit pas se confondre avec un cours de gymnastique même si les effets sur le corps sont indéniables. Le travail sur le corps constitue une étape car le yoga est avant tout une philosophie de vie. Le mot yoga est issu de la racine « yug »



« Faire du yoga » c'est aussi se mettre à l'écoute attentive de ses rythmes intérieurs et de ses besoins profonds. C'est découvrir puis se relier à ce qui est calme en soi, à l'intérieur de soi. Le yoga, une invitation à la promenade intérieure pour mieux vivre, tout simplement...



Les cours sont ouverts à tous, aux débutants comme à ceux ayant déjà pratiqué et quel que soit l'âge. La séance comprend la pratique posturale et respiratoire. Elle se termine par un temps de relaxation et d'une courte méditation.

En partenariat avec l'Association les Amitiés Sigeo-castelloises, **les cours sont animés par Patricia Wirth**, qui enseigne depuis 2007 et est diplômée auprès de la Fédération Française de Hatha Yoga.

Ils ont lieu tous les jeudis matins de 10h00 à 11h15 salle de l'Esplanade, sauf périodes de vacances scolaires.

Contacts :

Lucette WALTRIGNY - 06 72 38 63 77

Patricia WIRTH - 06 75 71 94 71

Lucette WALTRIGNY





la recette de Babette

Fougasse à ma façon

L'automne chasse l'été mais qu'importe, les apéros entre amis sont toujours de rigueur et d'excellents moments de partage.



Pour 2 fougasses il vous faudra :

- ▶ 10 g de levure de boulanger
- ▶ 100 g d'eau tiède
- ▶ 100 g de lait
- ▶ 350 g de farine
- ▶ 1 c. à soupe d'huile d'olive
- ▶ Sel à discrétion

▶ Mettre la levure émiettée, l'eau tiède et 100 g de lait dans un verre, remuer avec une cuillère en bois jusqu'à parfaite dissolution et réserver.

▶ Dans un saladier, mettre la farine et le sel. Faire un puit au centre et y verser progressivement la levure, l'eau et le lait. Partir avec sa main du centre du saladier vers les bords dans le sens des aiguilles d'une montre et amalgamer toute la farine jusqu'à l'obtention d'une boule de pâte bien homogène et ajouter l'huile d'olive. Bien mélanger à nouveau et déposer cette boule dans un saladier fariné, faire une croix très profonde dans la pâte et mettre le saladier en bas du frigo recouvert d'un film étirable et laisser lever.

▶ Couper la boule de pâte en deux parts égales. Etaler un pâton en lui donnant une forme un peu oblongue. A l'aide d'un couteau faire des entailles dans la pâte. Ensuite laisser libre court à son imagination : sauce tomate, pesto, préparation à base de tomates et de ricotta, lard, jambon, fromage, olives noires, gruyère ou mozzarella etc...

▶ Cuire les fougasses sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. Enfourner dans un four préchauffé à 200° pendant environ 15 à 20 mn (bien sûr, à surveiller en fonction de votre four).

Bon appétit !

Bernadette ROSSEL

Les plantations à racines nues



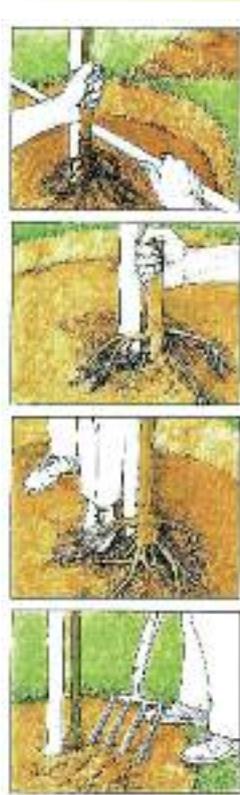
« A la sainte Catherine tout arbre prend racine ». Que vaut ce dicton que tout le monde répète à l'approche du 25 novembre ? S'il est vrai que l'automne est une saison propice aux plantations, il faut les réaliser avec soin.

Profiter du rythme des saisons

L'arrivée de l'automne est synonyme d'une baisse des températures et également d'une diminution importante de la durée du jour. C'est également la saison où les plantes se colorent de mille feux. La chute des feuilles qui se dessine marque le repos végétatif. C'est à ce moment que l'on peut planter la plupart des arbres, les arbres fruitiers, les rosiers avec leurs racines dépourvues de terre.

Les alternances pluie et temps sec, gel et dégel auront pour effets de casser les mottes et de positionner la terre au niveau des racines. Lorsqu'au printemps, les jours s'allongeront et les températures s'élèveront, la plante sera depuis plusieurs mois prête à pousser. De petites racines appelées « radicules » auront déjà colonisé le sol, prêtes à absorber l'eau et les éléments nutritifs dès le retour des beaux jours.

Soigner la plantation



▶ Creuser un trou généreux (+ ou - 70 cm de côté pour 50 cm de profondeur) en fonction bien sûr de la taille de la plante et veiller à bien séparer la terre végétale de la terre du dessous en deux tas distincts.

▶ Planter le tuteur au centre du trou.

▶ Positionner l'arbre et reboucher pour positionner le collet (situé juste au-dessus des racines) à ras du sol. On peut s'aider dans cette tâche, d'un outil posé horizontalement d'une extrémité à l'autre du trou.

▶ Une fois l'arbre bien positionné, on rebouche d'abord avec la terre végétale (celle qui était au-dessus) qu'on mélange à du terreau ou du compost.

▶ On agite bien l'arbre pour faire glisser la terre sur les racines et on tasse légèrement.

▶ On termine par la terre du fond du trou en prenant soin de réaliser une légère cuvette qui permettra d'arroser.

▶ On peut attacher la plante sur son tuteur en vérifiant la verticalité.

▶ Il est inutile de tasser de trop car l'hiver jouera pleinement ce rôle.

A vos pelles et bêches, prêts, PLANTEZ !

Laurent GEORGES

Diaporama



Bon anniversaire M^{me} CLAULIN – 90 ans le 19 juin 2016.



Bon anniversaire M^{me} LATZER – 95 ans le 14 juillet 2016.



Bon anniversaire M^{me} INFANTI – 95 ans le 7 septembre 2016.



Marché aux fleurs – Samedi 7 et dimanche 8 mai.



Théâtre : *Les Garçons cavaleurs* – Samedi 4 juin.



Bon anniversaire M^{me} CUNY – 100 ans le 7 juillet 2016 !!!

Née le 7 juillet 1916, elle est la 3^{ème} d'une fratrie de 4 enfants. Native de Mars-la-Tour (54), elle s'est mariée à Camille CUNY et le couple s'installe à Scy-Chazelles en 1946. De leur union sont nés 3 enfants, René, Alain et Denise domiciliée à Scy-Chazelles. Suzanne a 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Elle a eu la douleur de perdre son mari le 22/07/1972. Elle a adhéré au cercle des anciens de Scy-Chazelles et participait à toutes les activités et les voyages. Elle donnait aussi de son temps aux kermesses de la paroisse. Joyeux anniversaire M^{me} CUNY !



Ballade rallye – Dimanche 22 mai.



Congrès départemental du Souvenir Français – Samedi 4 juin.

← fêtes et évènements



Fête des voisins clos des Charmilles – Samedi 11 juin.



Pique Nique des jardins familiaux – Samedi 19 juin.



Cinéma de plein air – Samedi 27 août.



Fête des voisins rue de la Passerine – Samedi 10 septembre.



Inauguration du préau par Aurélie FILIPPETTI, députée de la Moselle – Vendredi 10 juin .



Petit-déjeuner littéraire – Samedi 18 juin.



Veillée contée d'été - Vendredi 24 juin.



Fête de la Vigne – Dimanche 4 septembre.



Thé dansant – Dimanche 11 septembre.

La musique à Scy-Chazelles

Entre auditions musicales et fête de la musique, la commune de Scy-Chazelles montre son attachement à la culture et la rend accessible au plus grand nombre.

Sous le regard bienveillant de leur professeur et directeur Pierre DESCLES, les élèves des Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles (AMSC) se sont prêtés à l'exercice annuel de l'audition en public.

A l'Espace Liberté, la séance du mercredi 1^{er} juin était dédiée aux guitaristes, celle du vendredi 3 juin était consacrée aux pianistes. Quel que soit l'instrument, l'application et la concentration se lisaient sur les visages et s'entendaient dans les interprétations de pièces classiques et modernes.

Ainsi quarante élèves au total, également répartis entre guitaristes et pianistes, ont montré le dynamisme de leurs classes et ont fait honneur à leurs enseignants.

Ils se sont également montrés à la hauteur dimanche 19 juin. C'est la date qu'a retenue la commune de Scy-Chazelles pour célébrer la

fête de la musique. Tout a commencé à l'Eglise Saint Remi avec les élèves des AMSC. Puis, le chœur formé par les enfants de l'école Bernard Rabas a interprété des chants accompagné par les professeurs de l'école des AMSC. Dans des conditions aussi propices, les parents, venus en nombre, étaient ravis de la prestation. Plus tard, les amateurs de danse se sont réjouis devant une démonstration de tango argentin puis ont eux-mêmes exécuté quelques pas, sur les airs de musette que leur a joués l'orchestre *Free-Son*. La soirée avançant, le même groupe a créé une ambiance jazzy sous les marronniers, pour accompagner l'apéritif. Dans le même temps, le soleil est arrivé pour annoncer le début de l'été. Sous ces éclaircies très prometteuses, le groupe *Chrystal Noir* a pris la suite avec des morceaux de variété très rythmés.



Tout au long l'après-midi et de la soirée, les membres des associations sigéo-castelloises, Luscycles et Etincelles, s'activaient pour satisfaire le flux régulier de spectateurs avec le soutien de *Croc Opizza*.

Yannick GROUTSCH

2016, année des champions à Scy-Chazelles

Chaque année, nous avons la chance de pouvoir mettre à l'honneur plusieurs performances sportives réalisées par des Sigéo-Castellois. En 2016, cru exceptionnel : ce sera dans les disciplines des échecs, des quilles, du football, du tennis et du handball !

Dans l'édition N° 60 du mois de septembre 2015, nous présentions déjà **Clément KUHN**, écolier à Scy-Chazelles et champion d'échec.



Depuis, il a poursuivi brillamment son chemin. Il a été sacré champion de France d'échecs des moins de 8 ans, lors des championnats qui se sont déroulés à Gonfreville l'Orcher en Normandie du 10 au 17 avril 2016. Clément a réussi l'exploit d'enchaîner 9 victoires sur 9 rondes (ou parties). Dans sa catégorie, 90 participants, tous champions ou vice-champions régionaux s'affrontaient dans une compétition d'un niveau très élevé. Au mois d'août, il a participé au championnat d'Europe à Prague et s'est classé 21^e sur 105,

ce qui est tout à fait remarquable pour un premier tournoi international. Au mois d'octobre, il participe au championnat du monde à Batumi en Géorgie. Nous attendons ses résultats avec impatience. Bravo Clément !

Jusqu'au mois de juin 2016, **Gaby GORIA** était ATSEM à l'école maternelle « Arc-en-Ciel ». Mais durant ces temps libres, elle s'adonnait régulièrement au sport de quilles au club de Volstroff. Pour elle, les quilles sont bien plus qu'un passe-temps, c'est un sport à

← fêtes et évènements

part entière où il faut s'entraîner et se préparer à la compétition. En 2014 déjà, elle avait remporté le championnat de France de sport de quilles. Elle renouvelle l'exploit en 2015. Samedi 4 juin, elle réussit les qualifications qui se sont déroulées à Capelle, et dimanche

5 juin, elle termine médaille d'or et championne de France à Metzervisse en double mixte avec son partenaire Rocco CASALI.

Désormais jeune retraitée, il y a fort à parier qu'après sa carrière auprès des enfants, elle poursuive sa carrière de sportive à un haut niveau. Félicitations Gaby !



De nature individuelle, ces deux succès honorent notre commune. Des réussites collectives au football comme au tennis sont également au palmarès en 2016.

L'équipe B du club de football AS Scy-Chazelles est arrivée 1^{ère} de son groupe dans sa division. Pour cela elle a remporté 17 matchs et n'a connu qu'une seule défaite. Le président du club, Didier ZIMMER remercie l'entraîneur Julien MASURAUD ainsi que tous les joueurs. Agés de 25 à 35 ans, ils ont montré une grande constance et un bel engagement dans toutes les rencontres. Au nom de la commune, le Maire, Frédéric NAVROT est également venu les féliciter.



Les deux équipes du Tennis Club de Scy-Chazelles montent d'une division en cham-

pionnat régional. L'équipe 2, composée de joueurs classés pour la plupart entre 15/5 et 30, passe en « pré-Régional 2 ». L'équipe 1, composée de joueurs classés entre 15/1 et 15/5, passe en « Régional 3 », la catégorie la plus élevée jamais atteinte par le club. Le président du club, Christian ESCOFFIER remercie Andréas HECKER, monitrice diplômée d'Etat, qui a entraîné ces deux équipes. Bravo à tous les joueurs !



Mais ce palmarès ne serait pas complet sans présenter la performance mémorable et historique de l'équipe de France féminine de handball aux Jeux Olympiques de Rio, dont l'un des artisans majeurs est Sigéo-Castellois. Voir article page 30.

Yannick GROUTSCH

L'année du sport pour tous

Dans sa deuxième partie, le challenge « 2016, année du sport à Scy-Chazelles » comblait une grande variété d'attentes. Il a joué un rôle fédérateur bien au-delà des espoirs qu'on pouvait y mettre.

Des enfants bien engagés

Ils s'étaient déjà illustrés au badminton mais cette fois c'est au handball que nos écoliers se sont distingués. Plus particulièrement, les enfants des classes de CM1 et CM2 qui ont remporté haut la main le challenge « Krumbholz ». Il s'est déroulé le 28/05 au stade du canal à Montigny et a réuni une quinzaine d'équipes des écoles de la circonscription. Soutenus par leur enseignant, en l'occurrence Monsieur PICCIN, ils ont honoré Scy-Chazelles en remportant la victoire devant d'autres communes. Plus tard, tous les enfants ont été victorieux lors des jeux divers et fort amusants du 14 juillet. Malgré quelques averses en début d'après-midi, ils se sont prêtés avec beaucoup d'enthousiasme aux huit activités mises en place par la municipalité et ils ont apporté un nombre de points significatifs à leurs équipes.

Même les plus petits ont participé à leur manière à l'année du sport. Pour la fête de fin d'année, Madame TAITE, directrice de l'école maternelle Arc-en-Ciel a organisé des olympiades qui les amenaient eux-aussi à réaliser des performances dignes des plus grands sportifs.



Des épreuves pour les plus sportifs

Certaines manifestations étaient tout à fait appropriées aux plus sportifs. Tel était le cas du Trail du Saint Quentin qui s'est déroulé les 11 et 12 juin à Plappeville. Il lançait plusieurs défis : courses enfants, Messine Nature (réservée aux dames), ou courses de 15, 25 ou 50 kilomètres. A chaque épreuve, un voire deux inscrits de notre challenge étaient présents et certains ont dignement représenté notre commune. Merci aux organisateurs d'Athlétisme Metz Métropole d'avoir accueilli notre stand de ralliement où nombreux étaient les visiteurs, inscrits au challenge ou non. Tel était également le cas du tournoi de tennis pour les licenciés, qui a commencé le 27 juin pour finir le 17 juillet. Il a attiré près de 10 inscrits « Année du Sport ». Cela rappelle à quel point ce sport est exigeant lorsqu'il est pratiqué en compétition. Tel est enfin le cas du Vélo Tout Terrain. La Rando des lavoirs s'est tenue dimanche 25 septembre. Reliant les lavoirs des communes juchées à flanc de coteaux, cet itinéraire attire toujours des amateurs des côtes interminables et des talus vertigineux. Comme au tennis, près de 10 membres de notre concours s'y sont élançés. Ces sports étaient incontournables et ils ont été très gratifiants pour les plus sportifs d'entre nous.



La découverte de nouveaux sports

La gratification est aussi venue de la découverte. Il en fut ainsi du concours de pêche. Organisé lundi 16 mai avec l'Association Libre de l'Étang de la Silix (ASLES), il a accueilli 30 participants débutants ou confirmés dans la pratique de ce sport. Encadrés par les propriétaires, enfants comme adultes ont remis leurs prises à l'eau mais trois heures durant, ils ont découvert l'écrin de verdure que constitue l'étang de la Silix, et nombreux sont ceux qui ont expérimenté avec bonheur la pêche à la ligne. Merci aux organisateurs d'avoir autorisé cette double découverte. Plus tard dans la saison, le tournoi de Mølky a eu lieu samedi 27 août. Plus de 30 concurrents se sont adonnés à ce sport qui sort des sentiers battus et qui est accessible à tous les membres de la famille. Il suffit d'un peu d'adresse, d'une bonne dose de concentration et tout le monde s'amuse. Merci à Sandrine et Damien MOUGEOT pour leur implication dans l'animation.



Des épreuves très rassembleuses

Une épreuve a été particulièrement attractive aux yeux du plus grand nombre, le concours de pétanque. Plus de trente concurrents se sont affrontés dans une ambiance conviviale place de l'Esplanade. Rehaussée par les éclats de rire et les discussions, l'ambiance était digne des célèbres parties de boules disputées dans le midi de la France. Avec l'aide du soleil, tout était réuni pour faire de cet après-midi une belle réussite et un moment de plaisir partagé qui sera certainement renouvelé.

Comme tous les ans, notre cher Mont Saint Quentin a fait la joie de nombreux marcheurs. Organisées dimanche 26 juin par Moulin Rando et dimanche 2 octobre par le Club Vosgien, ces randonnées pédestres offrent toujours une excellente occasion d'arpenter nos collines seul, en famille ou entre amis. Les randonnées permettent à tous de participer à une activité très saine et très tonique.

Mais la rencontre la plus fédératrice fut sans conteste le tournoi de foot amateur... et amical. Il a attiré 40 personnes, de tous âges, filles comme garçons. Des équipes de cinq personnes ont été composées de joueurs de tous niveaux, des grands débutants aux joueurs confirmés. Les participants ont énormément apprécié l'ambiance à la fois méthodique et décontractée qu'a fait régner le comité. Ce dernier a fait preuve d'une grande élégance en invitant les participants à un barbecue géant qui clôturait la matinée.



A l'heure où nous écrivons ces lignes, le classement est encore inconnu et le palmarès, annoncé le 21 octobre, est très attendu. Mais d'ores et déjà, on peut considérer que c'est une véritable réussite. Il suffit de constater le succès des stands de ralliement. Ils étaient toujours garnis de gâteaux, tous les participants venaient y échanger quelques mots. L'ambiance y était toujours aussi sportive qu'amicale.

Yannick GROUTSCH

Interview d'Olivier KRUMBHOLZ

Les joueuses de l'équipe de France de Handball nous ont fait vibrer cet été. Leur médaille d'argent aux Jeux Olympiques est un succès historique. Il s'explique par leur talent mais aussi par le grand professionnalisme de leur entraîneur sélectionneur, Olivier KRUMBHOLZ. Habitant de Scy-Chazelles, il a accepté de dévoiler quelques secrets de son art dans notre bulletin municipal.



En quoi consiste le rôle du sélectionneur ?

Le premier travail consiste à sélectionner des joueuses en club pour former l'ossature de l'Equipe de France. Cela exige de suivre ces jeunes filles lorsqu'elles sont en match afin de les évaluer régulièrement. Je fais aussi un gros travail de repérage de potentiel parmi les jeunes joueuses juniors et cadettes. Quand l'Equipe de France est réunie, j'ai bien sûr la responsabilité de l'entraînement ; c'est pourquoi on parle d'entraîneur-sélectionneur. Mais je m'investis aussi dans plusieurs autres dossiers. La Fédération Française de Handball refuse la routine et se lance régulièrement dans de très grands projets. Par exemple, l'organisation du Championnat du Monde Masculin de Handball, au mois de janvier 2017, où je suis directeur de la compétition. Une poule se déroulera aux Arènes de Metz et on pourra voir de grandes équipes telles que l'Espagne. Cette compétition est un évènement majeur et attirera de nombreux spectateurs car les billets s'achètent pour un match et pour une session dans laquelle on peut voir

plusieurs matches. On peut en trouver à partir de 9 euros, ils sont déjà en ligne (NdR <http://www.francehandball2017.com>). Je dirigerai aussi en France l'Equipe de Nationale féminine dans le cadre du Championnat d'Europe de handball féminin de 2018, pour lequel nous avons obtenu l'organisation ; je me suis en effet engagé pour 2 ans et 3 mois vis-à-vis de cette équipe. Dans d'autres domaines, j'interviens comme conseiller pour la construction de la Maison du Handball à Créteil, où nous pourrions enfin bénéficier de locaux consacrés à la FFHB ; nous disposerons de deux salles d'entraînement, d'un hébergement de 150 lits et de locaux administratifs ainsi que d'un amphithéâtre de 300 places. Enfin, je participe à améliorer la visibilité de notre sport en participant à de nombreux évènements de représentation.

Qui compose l'équipe que vous dirigez ?

Nous encadrons 16 joueuses avec un staff assez étoffé : il comprend un entraîneur

adjoint, un entraîneur chargé de la vidéo, un préparateur physique, un préparateur mental, 2 ou 3 kinés, un manager général, un médecin et un attaché de presse.

Comment la gestion d'équipe peut-elle amener à la victoire ?

Dans une équipe, 1 + 1 peut aboutir à moins que 2, à 2, ou à plus que 2. Mon rôle est d'obtenir que la combinaison des qualités de chaque joueuse aboutisse à un résultat supérieur à leur simple addition. C'est en optimisant le potentiel de son équipe que l'on peut espérer « renverser les rapports de force ». Il arrive qu'une équipe adverse soit composée de meilleurs éléments potentiels mais on peut la battre si notre propre équipe génère des synergies. La bonne équipe, c'est celle qui ne perd pas contre une équipe avec un potentiel plus faible, c'est aussi celle qui gagne contre celle qui a un potentiel plus fort. Pour cela, il faut dépasser les différences entre les joueuses afin de mettre l'équipe « en ordre de bataille ». Au quotidien, je fais respecter des règles de base de vie en groupe, comme la ponctualité, la politesse.

Le succès ne repose-t-il pas que sur la force du groupe ?

Il repose évidemment sur les joueuses. Il faut qu'elles gagnent en autonomie. Ce ne sont pas des pions sur un échiquier qui ne suivent qu'une trajectoire. Ce sont des personnes qui doivent prendre la bonne décision à un moment décisif, que les Anglais appellent « Money Time ». Elles sont, à ces moments-là, seules sur le terrain dans un environnement survolté : la pression des adversaires, l'attente des coéquipières, les cris du public. Il faut les accompagner pour gérer ce stress et ces émotions.

Quelle qualité le coach doit-il développer ?

La qualité essentielle du Coach est certainement de posséder un solide charisme. Il sera nécessaire pour réguler les tensions qui apparaissent dans le groupe. Il ne faut pas forcément les faire disparaître car paradoxalement, elles peuvent générer de l'énergie mais peuvent aussi aboutir à des crises destructrices si elles dégènèrent.

Le coach est-il omniprésent ?

Non car les joueuses comprennent vite la demande et le groupe bénéficie des conseils des anciennes. Le groupe se régule en partie seul et c'est une bonne chose. Cela leur évite le sentiment d'être épiées. Au contraire, il faut de la confiance. Le sentiment de confiance est à la base d'un mental fort. De toute façon sur le terrain dans les moments décisifs, elles sont confrontées à la « fulgurance de la décision ». Si elles ne sont pas bien dans leur tête, elles ne peuvent pas prendre la bonne décision. Il faut beaucoup de lucidité et de sérénité pour prendre les bonnes décisions dans les matches à enjeu.

Que dites-vous aux joueuses juste avant un match ?

On fait un discours sur le plan de bataille et un discours de motivation. Il faut trouver les mots justes et savoir se renouveler. L'enjeu est d'être persuasif par ses mots, ses regards, sa gestuelle. Le charisme passe par les mots et l'attitude, par la communication verbale et non verbale. On fait passer des choses dans le regard. Il faut mettre en confiance, créer une certaine complicité sans pour autant rechercher un lien trop amical. On peut par exemple comparer l'équipe à une meute de loups car le sport collectif comprend une part d'agressivité de plus en plus grande. Dans une meute chaque membre a son rôle pour réussir et l'on se sent protégé par les autres.



Quelles étaient les conditions de vie aux JO ?

Les joueuses vivent dans des appartements très peu meublés donc très dépouillés. La vie est très différente de celle qu'elles vivent en stage ou en compétition car d'habitude elles sont en chambres de deux à l'hôtel.

La restauration se fait sous une immense tente partagée par tous les sportifs, tous sports et nations confondus (environ 15 000 personnes). On y trouve de la nourriture du monde entier. De grands sportifs côtoient des sportifs moins connus. L'ambiance est hors norme, c'est incroyable !

Les conditions de sécurité étaient draconiennes. Il y avait tous les jours autant de contrôles que dans un aéroport. C'était aussi indispensable que contraignant.

Quel bilan tirez-vous de ces JO ?

Je suis très satisfait des JO. Nous avons gagné une belle médaille. Le parcours a été magnifique avec des matches très tendus. Il a suscité l'intérêt des médias. Désormais des gens me saluent gare de l'Est. Je suis très heureux pour mon sport qui manque encore de reconnaissance. Il faut aussi noter que les Messines étaient bien représentées, Laura GLAUSER, Béatrice EDWIGE, Grâce ZAADI et Tamara HORACEK. Cela fait 4 médaillées à Metz qui est la ville la plus importante en France en termes de palmarès. Les Messins doivent soutenir leur équipe.

Savez-vous que cette année, les écoliers de CM1 et CM2 de Scy-Chazelles ont gagné le challenge Krumbholz ?

C'est formidable ! C'est vraiment super ! Je ne le savais pas. Le tournoi porte ce nom en l'honneur de mon père qui est décédé en 1973. Il était professeur d'Education physique à l'Ecole Normale de Montigny. Un autre plateau sportif porte son nom à Montigny.

Quels conseils donneriez-vous aux enfants ?

Je leur conseillerais de pratiquer un sport.

C'est de l'engagement, c'est une école de la vie, du dépassement de soi. C'est apprendre à maîtriser ses émotions, à partager. Les enfants s'isolent trop longtemps devant des écrans. Le temps où les enfants jouaient au ballon à l'extérieur est révolu. C'est bien dommage, je m'inquiète pour leur croissance et leur tonus musculaire ; au niveau de la posture il est important d'avoir de bons abdominaux et dorsaux. Les parents doivent être très vigilants. Une licence dans un club de handball ne coûte pas cher et c'est un engagement qui peut transformer leur vie...

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

Crédits photos :
FFHandball / S.PILLAUD





Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

| | |
|------------------------|------------|
| VINCENT Léo | 25/04/2016 |
| WERNER Lucie | 13/05/2016 |
| WAGNER KALUZNY Elliott | 22/05/2016 |
| BRUNEL Lise | 12/06/2016 |
| KIEFFER Chloé | 19/07/2016 |
| REISCH Maïlis | 20/07/2016 |
| MUSIAL Alice | 31/07/2016 |
| MOUQUET Emma | 04/08/2016 |
| IGNATOWICE Jeanne | 12/08/2016 |
| JOST Mathis | 03/09/2016 |
| BOUVARD Amélia | 12/09/2016 |

MARIAGES

| | |
|--|------------|
| GUELFY Nicolas et ROUSSEL Liliane | 28/05/2016 |
| ROC Stéphane et GAUDRY Laurence | 04/06/2016 |
| MORETAU Mathieu et SALZARD Déborah | 18/06/2016 |
| KOCZANSKI Guillaume et ARMELLIN Aurélie | 18/06/2016 |
| CARVALHO TEIXEIRA Joao et FELLERATH Sonia | 25/06/2016 |
| GAGLIARDI Vincenzo et MONAGHEDDU Valérie | 23/07/2016 |
| CUSUMANO Frédéric et BASTIANI Laura | 03/09/2016 |

DÉCÈS

| | |
|----------------------------|------------|
| CAILLET Jean | 25/01/2016 |
| KOMARSKI/LOTKO Hélène | 01/04/2016 |
| BENEDIC Cécile | 03/04/2016 |
| ROSA/GUILLAUME Yolande | 23/04/2016 |
| SCHNEIDER Guy | 27/04/2016 |
| DUBOC/SCHUTZE Chantal | 04/05/2016 |
| GEUENICH/REMOND Laetitia | 02/06/2016 |
| PEREZ ZANCA Ginette | 14/06/2016 |
| BEAULIER/DAUBINET Martine | 09/07/2016 |
| DI POL ép. REFLE Dominique | 06/08/2016 |
| PERBAL Suzanne | 11/08/2016 |
| NICLOUX Constantin | 14/08/2016 |
| HUMBERT Anna | 18/08/2016 |
| HARTARD Romain | 17/09/2016 |
| MARIATTE Alain | 20/09/2016 |

Urgences

- ♦ **Bureau de police de Montigny-lès-Metz**
155 rue de Pont-à-Mousson - 03 54 48 83 80
- ♦ **Commissariat central de Metz :**
03 87 16 17 17
- ♦ **Police municipale - C. Christal :**
06 01 16 70 97
police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Fourrière Metz Métropole :** 03 87 20 10 10
(en semaine). Week-end dès vendredi 12h :
appeler la police nationale (17) qui transmettra
à l'astreinte.
- ♦ **Service du médecin de garde :**
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler
le 15.
- ♦ **Centre anti-poison - Nancy :** 03 83 32 36 36
- ♦ **Usine d'Electricité de Metz :** 03 87 34 44 44
- ♦ **Distribution eau potable :**
VEOLIA 0 810 463 463 / SAUR : 0 811 747 078
- ♦ **GrDF :** Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 /
Raccordement 09 69 36 35 34
- ♦ **Gaz de France :** Contrat Dolcevita
09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier /
Dr C. Véronèse -** 9 rue Verdun -
Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- ♦ **Dr A. Iser -** 18 rue de Metz - Moulins-lès-
Metz - 03 87 60 34 96
- ♦ **CABINET MÉDICAL -** 15 rue du Gal de Gaulle
- Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabilie : 03 87 30 13 40
Dr F. Piccin : 03 87 32 50 22

PHARMACIE

- ♦ **Pharmacie Grojean**
92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz -
03 87 30 54 51
- ♦ **Pharmacie de la Plage**
rue de Metz - Moulins-lès-Metz -
03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- ♦ **M. Engels-Deutsch -** 91b voie de la Liberté -
03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES

- ♦ **Mme Christine Huber -** 50 bd St Symphorien
- Longeville-lès-Metz
- ♦ **Melle Marie Bauen -** 50 bd St Symphorien -
Longeville-lès-Metz

INFIRMIÈRES

- ♦ **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et
V. Prette -** 16 voie de la Liberté -
03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- ♦ **Mme L. Fauconnet et Mme Schneider**
122 voie de la Liberté - 06 61 61 90 18

- ♦ **N. Schmitt-Walpael -** 2 chemin des Brayes -
06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

- ♦ **Mme M. Pierlot -** 62 voie de la Liberté -
03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE

- ♦ **Mme E. Poignon -** 67 voie de la Liberté -
03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- ♦ **Mme MC. Monnier-Rigollet -** 67 voie de la
Liberté - 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O.

- ♦ **M. Kiffeurt -** sur RDV - 17 voie de la Liberté -
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ♦ **Mme Crespin -** 67 voie de la Liberté -
09 53 78 39 32 ou 06 66 97 83 23

Divers

- ♦ **Mairie -** 03 87 60 07 14
- ♦ **La Poste -** Châtel Saint Germain et
Longeville-lès-Metz - 3631
- ♦ **Presbytère catholique**
4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76
- ♦ **Presbytère protestant -** M. Jean Mahler
Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou
06 07 25 80 76
- ♦ **Taxi JM -** 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54
ou 06 62 58 38 27
- ♦ **Enlèvement des encombrants :**
03 87 39 32 71
- ♦ **Déchetterie :** Ars-sur-Moselle :
03 87 60 60 22 (Lun., jeu. : 14h - 18h30 ;
Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ;
Dim : 9h30 - 12h30)
Contact Service clients d'Haganis :
03 87 34 64 60
- ♦ **Bibliothèque :** 03 87 60 35 52 -
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et
14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ♦ **Accueil périscolaire :** 03 87 60 48 23
- ♦ **Crèche « Les Scygoqueaux » :** 1 impasse de
l'Archyre - mc.scychazelles@aasbr.com
03 87 61 24 92
- ♦ **Relais Assistantes Maternelles "St-Quen-
tin" :** 03 87 31 19 23
- ♦ **Relais Assistante Sociale -** Mme Wagner -
Centre médico-social - 2 pl Hennocque -
Longeville-lès-Metz - 03 87 30 05 79
- ♦ **CLIC - Centre Locaux d'Information et de
Coordination -** Metz Campagne
03 87 36 37 38
- ♦ **ADIL - Agence Départementale d'Infor-
mation sur le Logement -** www.adil57.org
- ♦ **Maison de la justice et du droit -**
03 87 18 50 67
- ♦ **Numericable - Service client :** 3990
(0,80 cent mise en relation puis cout d'un appel
local)